Janvier 2018
#20

Entre nous

Bulletin municipal de St Roch

St Roch redessine son cœur de village

Ce qui nous unit...

St ROCH

GARAGE AD EXPERT

Stéphane VERN
GARAGE DES TERRAGES
Z.A. les Terrages
37390 SAINT ROCH
Tél. : 02 47 52 49 23
Fax : 02 47 29 65 12

RÉPARATIONS AUTOMOBILES
TOUTES MARQUES
VENTES VEHICULES NEUFS
et D'OCCASION

Ouvert du lundi au vendredi
de 8h00 à 12h00
et de 14h00 à 19h00.
Le samedi de 8h00 à 12h00.

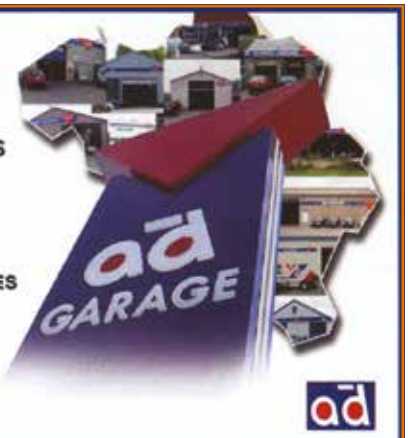

SARL CLIMAT CHAUFF' PASSION
Laurent POTIER

CHAUFFAGE
PLOMBERIE
CLIMATISATION

Installateur De Dietrich
Le Confort Durable

RGE QUALIBAT

ZA "Les Terrages" - 37390 SAINT-ROCH
Tél / Fax : 02 47 55 21 58 - Port. : 06 12 76 36 65

sur le marché de FONDETTES
le mercredi et dimanche

Maison Gabillet
POISSONNIER

Halles centrales TOURS
02 47 38 65 24 - Porte C
Domicile
02 47 42 02 46

SARL DUBOIS MICHEL

Charpente
Couverture
Aménagement de combles
Ossature bois
Rénovation

dubois.mdecv@orange.fr Tél: 02.47.42.10.77
'La Brosse' 37230 FONDETTES

J. Huard
menuiserie
agencement d'intérieur

Menuiserie intérieure
parquets, escaliers,
aménagements d'intérieur...

Menuiserie extérieure
bois, pvc, alu, fenêtres,
volets, portes d'entrée,
portes de garage, portail...

www.jerome-huard.fr
Z.A. les Terrages - 37390 Saint Roch

02 47 42 06 66

Qualibat, 4323 Menuiserie technicité supérieure, RGE

AVEC SORÉGIES
Vous êtes plein d'énergie!

Fournisseur local d'énergie
N°Azur 0 810 50 50 50 | www.soregies.fr
85 ans
SORÉGIES

NOTRE SAVOIR-FAIRE
AU SERVICE DES PARTICULIERS

COLAS
Agence de Tours
2 Rue de la Plaine
37390 METTRAY

0 805 210 805 Service & appel gratuits
www.colasetvous.fr

"Entre nous", Bulletin municipal d'information
Directeur de la publication : Alain Anceau
Rédaction : Commission Relations Publiques et les Associations
Conception : ACIDULÉ, Conseils et Créations Graphiques
Impression : LECHAT, la Griffe de l'Impression
5, rue Denfert Rochereau - 37000 Tours
Tél 02 47 37 07 37.
Si vous désirez figurer dans les prochains
"Entre nous", contacter la Commission Relations Publiques ou la mairie au 02 47 56 74 67.
© Photos : Commission Relations Publiques et les Associations de St Roch, iStockPhoto.com
© Illustrations : Fotolia.com - Novembre 2017 - Ne pas jeter sur la voie publique

Nos partenaires

Le mot du Maire

Bonjour à toutes et à tous,

Cet éditorial annuel me donne l'occasion et le plaisir de faire avec vous le point sur les principaux travaux réalisés en 2017 et sur les projets formés pour 2018.

Ainsi, au cours du second semestre, les travaux d'aménagement et de réhabilitation du site de l'ancienne école ont commencé. Ils se font en partenariat avec Val Touraine Habitat et dureront environ un an. Il est prévu que ce site reçoive une vingtaine de constructions ; une partie sera libre de constructeurs et l'autre accueillera plus tard des logements locatifs, le souhait de la commune étant d'en aménager certains spécialement pour des personnes âgées.

Un autre chantier a lieu sur la commune en cette fin d'année 2017 : il s'agit de l'aménagement du cœur de village qui, tout en favorisant le développement de la vie locale, permettra la réalisation d'une zone de rencontre où pourront cohabiter dans un même espace, de manière apaisée, les piétons et les véhicules dont la vitesse sera limitée à 20 Km/h. Son périmètre va de la mairie jusqu'à notre Chêne de la Liberté, en permettant l'accessibilité pour tous.

Le conseil communautaire du 18 octobre 2017 a délibéré positivement pour que la commune de St Roch quitte la communauté de communes Gâtine & Choisilles-Pays de Racan, afin de pouvoir rejoindre Tours-Métropole, ce qui conforte la délibération du conseil municipal de février. Il ne reste plus qu'à obtenir l'avis du préfet d'Indre-et-Loire et la volonté du conseil métropolitain, ainsi que sa délibération en faveur d'un agrandissement du périmètre de Tours-Métropole, ce qui devrait pouvoir se faire à l'horizon 2020.

Aujourd'hui, la loi NOTRe (nouvelle organisation des territoires) impose aux communautés de communes la prise de compétences qui étaient jusqu'alors communales, telles que la voirie, l'urbanisme puis, en 2020, l'eau et l'assainissement. Mais qui dit transfert de compétences dit également transfert des budgets ad hoc pour assurer leur financement, "déshabillant" ainsi nos communes.

Enfin, la baisse des dotations de la part de l'Etat vers les communes, ainsi que ces transferts de compétences communales à la communauté de communes restreignent les marges de manœuvre pour notre village. De fait, nos possibilités d'autofinancement pour nos projets diminuent, nous laissant de moins en moins de moyens et d'autonomie.

En dépit de ces contraintes administratives, St Roch reste un havre de paix où il fait bon vivre.

Le conseil municipal et moi-même vous souhaitons à tous de bonnes fêtes de fin d'année et vous présentons nos meilleurs vœux pour 2018.

Je vous convie aux "Vœux du Maire" qui auront lieu le vendredi 26 janvier à 19 h 00 dans la Salle des Fêtes.

Bonne lecture à toutes et à tous.

Alain Anceau

Cérémonie des vœux

Le maire présentera ses vœux aux habitants de St Roch le vendredi **26 janvier 2018** à 19h à la salle des fêtes.

Sommaire

Infos pratiques

Stationnement & Circulation ..... PAGE 4
Problème de voisinage ..... PAGE 4
Nouveaux arrivants ..... PAGE 4
Rappel Cartes d'identités ..... PAGE 4
Site Web ..... PAGE 4

Vie de la commune

Budget Municipal ..... PAGE 5
Commission Eclairage Public
SIEIL ..... PAGE 5
Equipement Informatique ..... PAGE 5
Commission Bâtiments ..... PAGE 6
L'écho des Assos ..... PAGE 7
Commission Environnement .....PAGE 11
Commission Assainissement
& SIAEP ..... PAGE 12
Commission Affaires Scolaires ..... PAGE 12
Commission voirie ..... PAGE 13
Communauté de Communes
de Gâtine & Choisilles
et Pays de Racan ..... PAGE 13
Mots Croisés ..... PAGE 14
Etat civil ..... PAGE 15
Renseignements Pratiques ..... PAGE 16
Commissions Municipales ..... PAGE 16

Stationnement et circulation

La municipalité rappelle que le stationnement des véhicules est interdit :

- sur les trottoirs, qui doivent être exclusivement réservés à la circulation piétonne et aux poussettes,
- sur la voie verte située rue de la Vallée
- rue principale en dehors des emplacements prévus

Les contrevenants à cet article du code de la route s'exposent à des sanctions.

Il est rappelé en outre que la vitesse est limitée **à 30 km/h** sur une grande partie de l'agglomération, à partir du panneau d'entrée dans la commune.

A partir de la fin des travaux du cœur de village (printemps 2018), la vitesse sera limitée **à 20 km/h** sur la "zone partagée", du chêne à la mairie.

Problème de voisinage

Si vous avez un problème de voisinage, vous pouvez contacter le conciliateur de justice sur le canton de Neuillé-Pont-Pierre :

Mme BARBIER-BASTARD Françoise - Tél 06 63 04 63 29.

Permanence les 2ème et 4ème mardis de chaque mois de 15h45 à 17h00 à la mairie de Neuillé-Pont-Pierre.

Il est conseillé de prendre rendez-vous avant de se rendre à la permanence.

Nouveaux arrivants

La municipalité invite toutes les personnes et les familles arrivées depuis peu sur la commune, à se faire connaître au secrétariat de la mairie.

Des renseignements pratiques vous seront communiqués pour organiser vos démarches et faciliter votre installation.

RAPPEL

Les cartes d'identité ne se font plus à la mairie !

Depuis mars 2017, la procédure de délivrance des cartes d'identité est identique à celle qui était déjà en vigueur pour les passeports biométriques.

Vous devez désormais prendre rendez-vous dans l'une des communes équipées du matériel nécessaire.

Parmi les plus proches, vous avez le choix entre Fondettes, St Cyr-sur-Loire, La Riche, Tours... Mais il est inutile de vous présenter à la mairie de St Roch, qui ne peut plus s'occuper de votre dossier.

Il faut se souvenir par ailleurs que le délai de validité des cartes d'identité est passé à 15 ans.

Site www.St Roch.fr

Ce bulletin communal ne peut pas contenir toutes les informations dont vous pourriez avoir besoin. N'oubliez pas le site de la commune, qui vous permettra de naviguer entre les comptes rendus du conseil municipal et des réunions de commission, les informations pratiques, ainsi que les actualités communales et associatives.

La gérance du site s'est dotée d'une adresse mail spécifique : mairie37390.site.internet@orange.fr

Artisans, commerçants, responsables d'association, si vous souhaitez faire paraître des informations sur le site internet, n'hésitez pas à envoyer vos éléments à cette adresse.

FIGUEIREDO
Le spécialiste CHR en Touraine

Professionnels & Particuliers
02 47 56 75 78
www.figueiredo.tours

EIRL PRIMAULT

ELECTRICITÉ GÉNÉRALE
INTERPHONIE, ALARME
VENTILATION MÉCANIQUE
CLIMATISATION

55, rue de la Vallée - 37390 SAINT ROCH
Tél 02 47 56 71 14 - Port 06 15 88 78 77 - Mail ch.primault@hotmail.fr

Budget Municipal 2017

Dépenses 2016

Immobilisations	Biens amortissables	35 365 €	
Emprunts et dettes	(1)	12 554 €	
Subventions d'équipement	Remboursement subvention	4 212 €	
Opérations d'ordre	Cession de matériel	910 €	53 041€
Charges à caractère général	Energie, eau, taxes, téléphone, assurances…	241 031 €	
Charges de personnel		292 684 €	
Atténuations de produits	Intercommunalité	130 901 €	
Autre charges de gestion courante	Indemnités élus, subventions, associations, CCAS…	70 946 €	
Charges exceptionnelles	Régularisations, subvention au budget annexe	57 362 €	
Divers	Amortissement, charges financières	27 967 €	820 891 €
TOTAL DES DÉPENSES		**873 932 €**	

(1) Aucun nouvel emprunt n'a été contracté depuis 2008

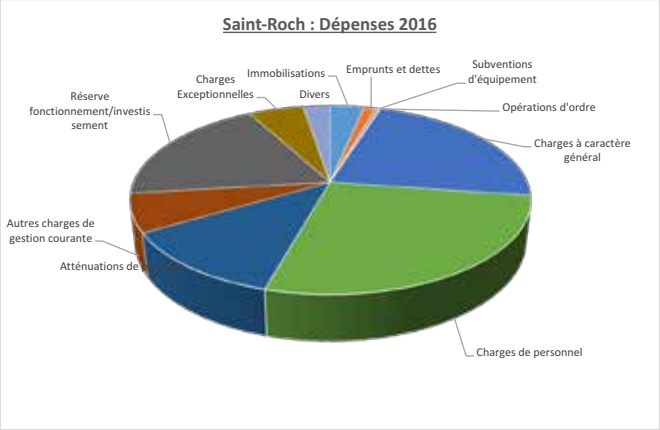

Recettes 2016

Dotations, fonds divers	FCTVA, taxes d'aménagement, résultat	156 435 €	
Subventions d'investissement	Subvention pour construction bibliothèque	46 650 €	
Opérations d'ordre	Amortissement	25 922 €	229 007 €
Produits des services	Redevances réseaux, cimetière, car, cantine…	97 231 €	
Impôts et taxes	(2)	470 919 €	
Atténuations de charges	Remboursements indemnités journalières…	2 248 €	
Dotations, subventions	Etat, département	261 582 €	
Produits exceptionnels	Remboursement assurances	3 504 €	
Divers		912 €	850 257 €
TOTAL DES RECETTES		**1 079 264 €**	

(2) La part communale des impôts locaux n'a pas augmenté depuis 10 ans

Différence recettes-dépenses **205 333 €**

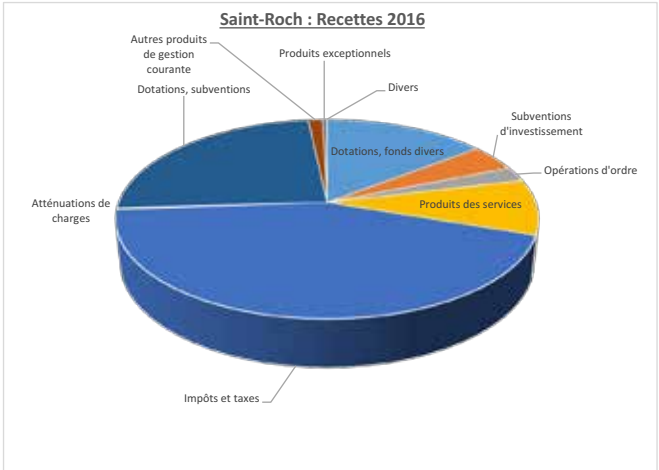

Commission Eclairage Public - Sieil

L'intégralité de l'éclairage public a été contrôlé et toutes les ampoules polluantes ont été changées. Sur la totalité des 210 lampadaires répartis sur la commune, **150 ampoules à vapeur de sodium ont été remplacées** par des ampoules sodium haute pression ou "cosmo white", qui offrent une lumière proche de celle du jour.

Ces travaux ont été réalisés en août 2017, ce qui a nécessité de mettre les lampadaires en éclairage forcé pendant trois jours. L'opération a été menée sous la responsabilité du **SIEIL (Syndicat Intercommunal d'Energie d'Indre-et-Loire)**, organisme collaboratif auquel la commune adhère pour un montant de 3276 € par an.

La commune, en partenariat avec le SIEIL, envisage également de poursuivre l'enfouissement des lignes électriques, à la fois dans un souci esthétique et pour limiter les coupures de courant en cas de mauvais temps. Le coût des travaux étant important, le dossier financier de l'opération est actuellement à l'étude.

Equipement informatique

Remplacement du serveur de la mairie

La mairie a dû s'équiper d'un nouveau serveur, le précédent arrivant à saturation. Cela a été l'occasion de réorganiser le système de stockage des documents et archives numériques, qui s'enregistrent désormais automatiquement sur deux sites différents.

Coût de l'équipement et de l'installation : 9500 €

Il a fallu également remplacer l'ordinateur de la secrétaire de mairie et faire installer dans le nouveau un logiciel professionnel et y faire transférer toutes les données.

Coût total : 1200 €

Classes numériques mobiles pour l'école

A la demande des enseignants et de l'Académie, la municipalité a acquis deux meubles équipés chacun de neuf ordinateurs portables, soit un total de 16 PC, destinés à circuler d'une classe à l'autre afin que les enfants puissent travailler avec. En effet, les enseignants estiment que les outils numériques permettent d'améliorer la qualité pédagogique des cours, de motiver les élèves, de retenir leur attention, et de pratiquer un meilleur suivi.

Le coût total de ces deux classes mobiles est de 14000 € ; l'Académie en prend la moitié en charge, ce qui laisse 7000 € à la charge de la commune.

Commission Bâtiments

Réhabilitation de l'ancienne bibliothèque

Après le déménagement de la bibliothèque vers des lieux plus adaptés, l'ancien local avait tout d'abord été transformé en salle de réunion.

En prévision de la démolition de l'ancienne école, il a fallu reloger les professionnels qui y avaient élu domicile. Deux pièces ont donc été aménagées en doubles cloisons, l'une pour le psychologue, l'autre pour la réflexologue. Une troisième pièce servait de salle d'attente commune. Les travaux ont été réalisés par les employés du service technique, pour tout ce qui concerne la pose des cloisons, l'électricité, la peinture et la plomberie (un lavabo ayant été installé dans chacun des cabinets). Un lecteur de badge a été également été posé à la porte d'entrée.

Le coût total des travaux s'est élevé à 1500 €.

Les deux professionnels s'étant finalement installés ailleurs, l'un des cabinets a été loué en local commercial ; le second reste vacant.

Isolation UV de la salle des fêtes

Des films anti-UV ont également été posés sur toutes les vitres de la salle des fêtes, porte comprise. Cette opération limite considérablement la chaleur à l'intérieur de la salle qui, rappelons-le, ne dispose pas de climatisation.

Coût total : 1116 €

Entretien de la mairie

Les quatre fenêtres des bureaux des secrétaires prenaient l'eau et ont dû être changées. Les huisseries bois ont été remplacées par des huisseries PVC. Des volets roulants électriques ont également été installés afin d'améliorer l'isolation thermique et lumineuse. Ces travaux ont été réalisés par une entreprise extérieure.

Coût total : 3540 €

Un film anti-UV (isolation à 75 %) a été posé par une entreprise spécialisée sur la porte du secrétariat côté cour, pour un montant de 92 €.

Lecteur de badge à l'école

Pendant les vacances scolaires, l'école Yvan Pommaux a été équipée d'un lecteur de badges, afin d'en sécuriser l'accès. Chaque membre du personnel est désormais muni d'une carte magnétique pour l'ouverture et la fermeture de l'établissement, qui reste ainsi inaccessible à toute personne étrangère au service. **Coût total : 2000 €**

Installation d'un abri devant l'école

Afin de permettre aux parents d'attendre la sortie de leur enfant dans de meilleures conditions, un "carport" a été installé devant l'école.

Coût total : 400 €

Installation électrique des nouveaux ateliers municipaux

L'atelier municipal actuel étant voué à la destruction dans le cadre de la construction d'un nouveau lotissement sur le site de l'ancienne école, le hangar qui appartenait précédemment à M. Persyn va accueillir provisoirement les nouveaux ateliers. Il convient donc de mettre l'électricité aux normes.

Coût des travaux : 2500 €

Vente des meubles de l'ancienne école :

Une permanence a été ouverte pendant deux samedis matin du mois de septembre sur le site de l'ancienne école, afin de permettre aux personnes qui le souhaitaient d'acquérir du petit mobilier scolaire, resté sur place lors du transfert. Aucun prix n'était imposé, les acquéreurs étant libres de donner la somme qu'ils souhaitaient. Cette opération a rapporté une somme de 150 €, destinée à la coopérative scolaire.

Auto Ecole Saint Cyr
L'ENVIE DE CONDUIRE
103, Av. de la République
37540 St Cyr sur Loire
02 47 54 01 69
BSR - AAC - Permis A et B
Auto Ecole Fondettes
LE PERMIS EN TETE
38, rue Eugène Gouin 37230 Fondettes
02 47 42 14 61

GREGORY BUSSONNEAU
ARTISAN PEINTRE
09 83 00 78 12
06 81 52 73 13
PEINTURE • VITRERIE
FAÇADES • REVÊTEMENTS
SOLS ET MURS
7, rue Maryse Bastié - 37230 FONDETTES
gregory.bussonneau@gmail.com
SIRET 450 362 611 00029

Bibliothèque Municipale Associative "DLiredelire" : quelques moments-clés

Bureau : Betty Van Der Linde (présidente), Ibtissam Guillory (secrétaire), Nadine Delaval (trésorière)

Employée de bibliothèque : Patricia Aubriot

• **Les mille lectures d'hiver** (3 mars 2017) : Chaque année, un rendez-vous en mars réunit les amateurs de Lecture à Haute Voix. Cette fois, "Le grand jeu" de Céline Minard a été un grand moment de lecture.

• **Exposition "Habitants de St Roch, d'où venez-vous ?"** (mai et juin 2017) : Une belle occasion de découvrir de nombreux pays et leurs spécialités... Merci à tous ceux qui ont prêté des objets de leur pays d'origine.

• **Fête de la bibliothèque "Les jeux"** (21 juin 2017) : Le concours de gâteaux a encore été une belle réussite.

• **Lectures et animations** (23 juin 2017) avec Sophie Gomet du RAM sur le thème du lapin magicien.

• **"Je voudrais tant t'offrir la lune"** (23 septembre 2017) : Offert par la bibliothèque et assuré par la compagnie théâtrale "Les Chats Pitres", ce spectacle a réuni un public de plus de 40 enfants et 35 adultes.

Nouveau

☺ **Le "Prix des Lecteurs"** de St Roch : Une sélection d'ouvrages vous entraîne à la découverte d'auteurs, de styles, d'histoires de vie… Vous avez jusqu'au 30 mai 2018 pour lire les 6 romans de la sélection 2017 et voter. Retrouvez la liste sur le site : dliredelire.bibli.fr.

☺ **Ouverture au public 1 samedi sur 2, de 10 h à 12 h, depuis novembre 2017**.

☺ Bientôt : Organisation d'un **Fest Noz** le 20 janvier 2018.

Accueil

Le mardi de 16h30 à 18h30
Le mercredi de 10h à 12h30
et de 13h30 à 17h30
Le vendredi de 15h30 à 18h30
Le samedi (tous les 15 jours) 10h à 12h
Fermeture les mardis des vacances scolaires

Adhésion annuelle

Enfants (jusqu'à 18 ans) : 5€
Adultes : 10€

Renseignements

8 Bis, rue de la Baratterie
37390 St Roch
Tél 02 47 56 62 78
Mail : dliredelire@orange.fr
www.dliredelire.bibli.fr

"Au-delà de l'Art" Le sextuor baptisé "ADN, Au-delà des Notes"

Créée fin 2013, l'association Au-delà de l'Art a pour motivation d'aider ses artistes à partager leurs passions et à faire connaître leurs réalisations. Elle permet aux artistes amateurs, parfois considérés comme "originaux" car précurseurs, de développer leurs passions artistiques en toute sérénité.

ADN, Au-delà des Notes

Ouverte, de par ses status, à tous les arts, ses activités sont diverses : écriture (roman, biographie, poésie), photographie intuitive (l'art dans la Lumière ou voir le monde autrement), ensemble vocal, sextuor (ADN - Au-delà des Notes), peinture intuitive ("expressionnisme abstrait") et l'application de la symétrie (effet miroir) à partir de photographies de la nature.

Ses membres, artiste ou non, soutiennent des projets artistiques parfois innovants et peut-être "surprenants", d'où la difficulté pour l'association de rassembler des visiteurs à l'occasion de ses prestations.

"Si le découragement n'est pas de mise, la déception ne cesse de grandir devant le désintérêt constaté… !" Et pourtant, ses membres sont présents, notamment sur la commune : forum des associations, rencontre artistique fin septembre, exposition dans la salle des fêtes à l'occasion de la fête du village, décoration de la salle à l'occasion des vœux du maire, participation à la fête de la musique, permanence de découverte des arts chaque mercredi dans la salle du vestiaire du football… Ils n'ont également de cesse de chercher des lieux où accueillir, exposer ou se produire afin de transmettre leurs rêves intuitifs matérialisés.

ZUMBA et PILATES : que du bonheur !

Depuis quelques années, chaque mardi de 19h30 à 20h30, l'association propose des cours de Zumba :

Moments de défoulement collectif rythmés par des musiques latinos, que nos adhérentes partagent avec beaucoup d'enthousiasme et d'énergie, coachées par notre pétillante Salima.

Chaque semaine, nous nous évadons à la salle des fêtes pour des moments de convivialité ponctués d'apéro surprise... ou de sorties au resto. Au programme : détente et bonne humeur pour le bonheur de toutes !

Alors, n'hésitez pas à nous rejoindre en rythme...

De plus, pour la deuxième année consécutive, nous proposons une nouvelle activité plus douce : le Pilates, gymnastique douce du corps et renforcement musculaire en profondeur. Un vrai succès !!!!

Deux cours sont proposés : le mercredi de 18h à 19h ou 19h à 20h à la salle des fêtes.

Places limitées à 18 adhérents par cours.

Renseignements

Mme Bigot
06 82 42 15 70

Mme Guillory
06 14 46 12 34

Mme Lhuissier
02 47 40 95 48

Mme Descheres
06 09 48 05 72

Roch-En-Choeur

Sous la houlette de sa chef de chœur, Béatrice Heurtaux, **ROCH-EN-CHOEUR** connaît désormais un beau succès dans le milieu du chant choral.

Outre son concert annuel (le prochain aura lieu le 7 avril 2018 dans la salle des fêtes), elle participe à des rencontres musicales auxquelles elle est invitée, s'associe aux Voeux du Maire, à la Fête de la Musique et offre chaque année un ou deux après-midi de chants dans des EHPAD.

Sopranes, alti, ténors et basses s'équilibrent dans un registre varié : classique, religieux, profane, variété... L'ambiance est excellente et, quelle que soit la langue dans laquelle on chante, c'est toujours avec un immense plaisir.

Le chorale compte une trentaine de membres mais souhaite en accueillir d'autres. N'hésitez pas : même si vous n'avez pas chanté depuis des années, même si vous n'êtes pas très sûr(e) de vous, vous trouverez sans difficulté votre place dans le groupe.

Pour tout renseignement
Florence PERREAU - 06 99 85 51 40

Répétitions tous les lundis
(sauf vacances scolaires)
de 19h à 21h - salle des fêtes de St Roch

FABULOUS METAL CIRCUS

Fabulous Metal Circus est une association pour la promotion des Musiques Actuelles.

Ses réalisations de 2017 sont nombreuses. En voici quelques unes :

- Le 04/02 le festival "Fabulous Live 1" avec 4 groupes locaux, Motor Rise (Groupe Phare de l'Asso), Les Noms d'Oiseau, In'Desibell's et CovertheTop.
- Le 27/04 le concert de Motor Rise pour les 30 ans des 3 Orfèvres à Tours. Le 03/06, la 8ème Biker's Day à St Roch avec StrawMen, Calibre 12 & Motor Rise.
- Le 23/06 le concert de Time Line (le groupe de Chris Slade – Batteur de AC/DC) et Band of Gypsies (le groupe Tribute Hendrix du guitariste et du batteur de Ange).
- Le 08/09 le concert de Typhaine Kasak & The Electricals à St Cyr sur Loire. Etc Etc.

En 2018, l'asso prépare la venue de Whisbone Ash en Mars et de pleins d'autres concerts sur Tours et l'Indre et Loire.

Contact
Fabrice Martin / fabulous.orga@gmail.com

(Photo : Le groupe Motor Rise par Michel Dumont)

Le football pour tous avec l'AS St Roch

L'Association Sportive de St Roch accueille tous les passionnés de football pour une pratique de loisir, de 5 à 55 ans !

Côté jeunes, une entente dynamique avec le club de Pernay permet d'accueillir les enfants, garçons et filles, quelle que soit leur tranche d'âge. Les entrainements et matches se déroulent en alternance entre les deux communes.

Côté adultes, l'équipe loisir pratique le football à 7, un soir en semaine, en auto-arbitrage et dans la bonne humeur.

Plus de quarante licenciés font d'ores et déjà vivre le club, n'hésitez pas à les rejoindre. Tous les niveaux de pratique sont acceptés.

Vos interlocuteurs

le Président, Michaël THIREAU
06.13.73.14.39 – michael.thireau@orange.fr

le Trésorier, Joël PLUMÉ
06.47.31.98.94 – plumejoel37@orange.fr.

Vous pouvez également venir assister à un match, pour le plaisir ou pour découvrir le club, en semaine pour les adultes et le samedi pour les enfants.

Touraine Bikers Band

Bonjour à tous,

Une nouvelle année s'achève pour le TBB et 2018 s'annonce riche en événements.

Un grand merci à tous mes adhérents pour leur implication dans la vie du club ainsi qu'à nos partenaires (la mairie de St Roch pour le prêt du site et le superbe feu d'artifice, la Région Centre pour le prêt du car podium, associée à Bruno le régisseur et son équipe, Fabrice de l'association "Fabulous Métal Circus" qui nous règle les concerts "aux petits oignons" aidé de ses 2 Yann de Motor Rise, etc) qui nous soutiennent et qui nous permettent de pérenniser notre "Bikers Day" annuelle.

La 9ème se déroulera le samedi 2 juin 2018 de 10h à minuit, la Bretagne s'invitera à St Roch.

Partenaires, exposants, n'hésitez pas à prendre contact pour venir vous associer à cette nouvelle édition.

Très bonnes fêtes de fin d'année. Bonne route à tous.

Contact

Christophe, Président du "Touraine Bikers Band"
Tel : 06 11 27 11 19
Mail : president@tourainebikersband.com

St ROCH

8ème édition de la Biker's Day à St Roch (37390)

Le Touraine Bikers Band remercie ses partenaires 2017

- **Mairie** de St Roch
- **Car Podium** de la Région Centre
- **Région Centre**
- **Fabulous Metal Circus**, St Roch
- **Centre Leclerc**, Fondettes
- **Lulu Parc**, Rochecorbon
- **Figueiredo Distribution**, St Roch
- **Gîte La Trotinière**, Centre de vacances pour enfants
- **Elancia**, St-Cyr-sur-Loire
- **Jo American Bike**, Joué-lès-Tours
- **Spaycific'Zoo - 72**, Spay
- **Karting "Parc de l'Escotais"**, Neuillé-Pont-Pierre
- **Naviloire**, Rochecorbon
- **Zoo de Beauval**, St Aignan
- **La Vallée des Singes**, Romagne
- **La Planète des Crocodiles**, Civaux
- **Aquarium de Touraine, Mini-Châteaux**, Lussault-sur-Loire
- **Karting Biky Concept**, La Ville aux Dames
- **Youpimom**, Chambray-lès-Tours
- **Scénoféerie de Semblançay**
- **Karting PKS Indoor**, Joué-lès-Tours
- **Beep-Bike, Moto Expert**, Tours Nord
- **Bar Le Saint Gilles**, Tours Centre
- **Kustom Spirit**, Tours Nord
- **SARL Planet Office**, Saint-Avertin
- **BMW Electronique**, Loches
- **Géant Casino**, La Riche
- **Le Cirque en Bois**, Tours
- **Garage Auto-AD**, St Roch (prêt de véhicules pour le trial)
- **MLP Coiffure**, Tours
- **Costen**, Amboise
- **C2TMI**, Nazelles-Négron
- **Boulangerie R/G**, St Roch
- **Flying Vintage**, Saumur
- **EIRL Menuiserie Julien**, St Roch
- **Café-Bar Le Balto**, Tours
- **Maxxess**, Tours Sud
- **Contrôle Technique**, Ambillou
- **SARL Magibat AtouServices**, St Roch
- **Le Bleu d'Armor**, St Roch
- **Mix'Style Coiff'**, St Roch
- **SARL Climat Chauff Passion**, St Roch
- **M. Huard Menuiserie**, St Roch
- **SARL SDS Hygebat**, St Roch
- **SARL M. Brière Plombier**, St Roch
- **M. Primault Electricien**, St Roch
- **M. Réault Plombier**, St Roch
- **GT Tours**, Parçay-Meslay
- **M. Ailliot René Informations**, Graincout-les-Navrincourts
- **Centre AFPI Val de Loire**, Ballan-Miré
- **Agence Immobilière "Résidences Privées"**, St Roch
- **AMS Propreté**, Monts

STATION DE LAVAGE
Fondettes Auto propre
A côté du Garage Citroën FONDETTES
AUTOMOBILES THIERRY MERIGOT
4, Rue des Joncheries - 37230 FONDETTES

Le chat
La Griffe de l'impression
5, rue Denfert Rochereau
37000 TOURS
Tél. 02 47 37 07 37
Impression numérique
Tous formats ■ Tous supports
Fournitures de bureau
www.jeanlechat.com

Association des Anciens Combattants

C'est toujours avec beaucoup d'émotion que les anciens combattants partagent avec les plus jeunes le souvenir des combats menés par la France au nom de la liberté et de la démocratie.

Cette année encore, grâce à l'accompagnement des enseignants, les enfants de l'école primaire ont démontré que, même si les événements célébrés lors des commémorations peuvent paraître à certains bien lointains, leur souvenir est encore vivant et enrichit la conscience collective.

Souhaitons que cette transmission favorise l'union et la paix.

Gym Tonic Saint Roch

Vous propose 2 rendez-vous hebdomadaires à la salle des fêtes de St Roch :

- **GYM DOUCE** le mercredi matin de 9h00 à 10h00 : accessible à tous, c'est un travail complet du corps en étirements, raffermissements des groupes musculaires et assouplissement de l'ensemble du corps avec ou sans matériel.
- **GYM TONIC** le jeudi soir de 19H15 à 20H15 : cours tonique complet de cardio, renforcement musculaire de tout le corps avec ou sans matériel, abdos, cuisses, fessiers, steps, stretching... (utilisation de poids, élastibande, bâtons, corde à sauter, ballons, glisseurs , cercle pilates...).

Gym Tonic Saint Roch, c'est aussi un cours à thème la première semaine des vacances scolaires : pour celles de la Toussaint

STEP HALLOWEEN

pour celles de février, ce sera cours dans le NOIR... et bien d'autres idées tout au long de l'année.

Sans oublier notre participation à la fête de la musique

Pour tout renseignement

gymtonicsaintroch37390@gmail.com

Valérie DANJOU(présidente) 06 32 97 60 05

Gym Tonic St Roch

Venez nombreux et nombreuses :
Le sport c'est la santé

Association des Parents d'Élèves

L'Association des Parents d'Elèves vous propose diverses actions, menées tout au long de l'année à l'école mais aussi dans notre commune (Marché de Noël, vente de sapins de Noël, vente de gâteaux, kermesse, etc…).

Par ce biais, nous soutenons les projets pédagogiques de l'équipe enseignante de l'école Yvan Pommaux.

Vous pouvez nous rejoindre et/ou vous tenir informés en nous communiquant votre mail à l'adresse suivante :

ape_stroch@yahoo.fr

Comité des fêtes

Pour devenir membre du comité des fêtes de St Roch, ou simplement l'aider dans l'organisation de ses manifestations, vous pouvez contacter le président Jacky Leroux au 02 47 40 96 29, ou l'un des membres que vous connaissez.

Retrouvez les dates des prochaines manifestations prévues par le CFSR sur le site de la commune : www.saint-roch.fr

Commission Environnement

St Roch, village Fleuri

St Roch poursuit son engagement pour le respect de la nature. Le fleurissement accompagne la mise en valeur du patrimoine. Cette année encore, nous avons participé au **Label des villages fleuris** et avons obtenu un 4ème pétale.

Quelques commentaires du rapport du jury :

- Bonne présence du végétal toute l'année
- Très bonne qualité d'entretien du patrimoine arboré et arbustif
- Pertinence des plantations et des compositions en fonction des lieux
- Compositions harmonieuses, bien entretenues
- Plantes de qualités, plantes vivaces intéressantes en couvre sol et en bordure de mur
- Utilisation de paillage, zéro phyto, commune propre, ambiance très agréable

Pour 2018, nous envisageons de faire participer au concours des maisons fleuries les Rochiens qui le désirent (des documents seront communiqués aux habitants en temps utile).

Déchets Verts

Depuis le 15 novembre 2017, la benne à déchets verts qui était située à côté des ateliers municipaux a été fermée définitivement. Cette benne appartenait à la communauté de communes Gâtine-Choisilles-Pays de Racan, qui avait décidé sa suppression au 01/01/2018, son coût s'avérant trop élevé. Pour des raisons de sécurité, la destruction du hangar municipal et les travaux du futur lotissement sur le secteur de l'ancienne école, n'ont pas permis de maintenir ce service jusqu'au 31 décembre.

Notre commune s'engage vers le zéro pesticide

Attentive à l'environnement et à la santé de sa population, la commune de St Roch a, depuis plusieurs années, réduit de manière significative l'utilisation des produits phytosanitaires pour désherber voiries, trottoirs et espaces verts. Engagée dans cette démarche et accompagnée par la chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire, la commune passe à l'action en menant un "plan de gestion différenciée" de ses espaces verts (massifs, lieux de promenade, voiries, forêt, étang…). Concrètement, ce plan de gestion différenciée comprend un diagnostic des pratiques actuelles et des conseils ciblés par type de support ou de sites, dans l'objectif de les gérer au mieux.

Un point sur la règlementation :

La loi relative à la transition énergétique, votée en juillet 2015, prévoyait :

- 01/01/2017 : Interdiction pour toutes les communes d'utiliser des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts, forêts et promenades et voiries.
- 01/10/2017 : Interdiction de vendre des produits phytosanitaires en libre-service aux particuliers.
- 01/01/2019 : Interdiction d'utilisation des produits phytosanitaires par les particuliers.

Abeilles : respecter les pratiques phytosanitaires

Les bulletins-santé du végétal rappellent que les traitements insecticides et/ou acaricides sont interdits sur toutes les cultures visitées par les insectes pollinisateurs, pendant la période de floraison et de production d'exsudats.

Les haies vives au secours des oiseaux

Esthétiques et décoratives toute l'année, les haies vives permettent de créer de véritables écosystèmes, attirant insectes, oiseaux et petits mammifères. Variées, elles associent à la floraison printanière ou estivale des arbustes caducs ou persistants.

Sachez également que les charmilles, le troène, l'arbousier, ou bien encore le genet d'Espagne constituent des refuges de choix pour les chardonnerets, fauvettes, bruants, rouges-gorges… venus construire leur nid dans les enfourchures des branches.

Bien tondre sa pelouse

Couper régulièrement l'herbe assure l'épaississement et l'étalement des touffes. C'est le meilleur moyen de lutter naturellement contre les mauvaises herbes. Toutefois, la fréquence des tontes doit être adaptée à la saison et au temps qu'il fait. Il est déconseillé de tondre l'herbe lorsqu'elle est humide, ce qui la fait glisser sur la lame. Par contre, il ne faut pas tondre lorsqu'il fait trop chaud ou par sécheresse, cela fait jaunir et périr l'herbe. De même, respectez une bonne hauteur de tonte : ne coupez pas trop court, vous fragilisez votre pelouse, la rendant plus sensible au manque d'eau et vous laissez le champ libre aux mauvaises herbes. Et plus vous coupez court, plus il vous faudra tondre !

Un gazon tondu régulièrement et à la bonne hauteur demande beaucoup moins de travail et d'effort. Il ne faut pas oublier d'aiguiser régulièrement la lame.

Rappel de quelques règles de plantation et entretien de nos jardins

Si vous souhaitez planter en limite de propriété et qu'aucune règle spécifique ne s'applique localement, les distances à respecter par rapport au terrain voisin varient selon la hauteur de votre plantation : les arbres de 2 mètres et plus doivent être plantés à deux mètres minimum de la limite de propriété. En-dessous de cette taille, il faut laisser 50 cm. (La distance est mesurée à partir du milieu du tronc de l'arbre ; la hauteur de la plantation est mesurée depuis le sol jusqu'à la cime de l'arbre.)

La coupe des branches, des arbres, arbustes et arbrisseaux appartenant au voisin mais qui avancent sur votre propriété relève de la responsabilité dudit voisin.

Ces questions sont régies par les articles 671, 672 et 673 du Code civil.

ATOUSERVICES
David MEZIERES
06 65 23 81 74
Mail : mezieresdavid@aol.com
Peinture décorative - Ravalements de façades - Démoussage - Hydrofugation
Ravalement sols et murs - Isolation thermique par l'extérieur
ZA Les Terrages - 37390 SAINT ROCH - 02 47 56 51 51

Coin Nature
Livraison 7J/7 CB à distance
14 rue Eugène Gouin - 37230 Fondettes (face à la Fontaine)
02 47 42 21 02 • 06 11 56 22 61 • www.coinnature.fr

Commission Assainissement et SIAEP

Sur ces deux postes, plusieurs dossiers ont été traités cette année :

GENTILHOMMIERE (2ème partie)

Pour permettre la réalisation des travaux de la deuxième tranche, et suite à la demande des administrés, qui souhaitaient que le réseau d'assainissement soit déployé sur leur secteur, il nous a fallu réviser le zonage de l'assainissement. Dans le cadre de l'enquête publique, le commissaire enquêteur désigné par le tribunal administratif d'Orléans et chargé de superviser l'opération, a organisé des permanences en mairie et a rendu un rapport. Celui-ci étant favorable, les travaux d'extension du réseau seront réalisés prochainement. Le projet a fait l'objet d'une présentation aux intéressés. Les riverains auront l'obligation de se raccorder au tout-à-l'égout dans les deux années qui suivront l'achèvement des travaux. Ils seront redevables d'une taxe de raccordement d'un montant de 2000 €, même si le raccordement n'a pas été effectué.

RUE DES BROSSES/RUE DES AUBUIS

Avec la collaboration du bureau d'études Infrastructures Concept, la commission a ouvert un dossier afin de permettre aux habitants concernés de bénéficier de l'assainissement collectif, du fait de la possibilité technique. Cela représente une quarantaine de branchements. Pour ce faire, une aide financière a été sollicitée auprès de l'agence de l'eau Loire-Bretagne. Celle-ci ayant répondu favorablement, le bureau d'études a préparé le dossier de consultation des entreprises. Les démarches sont en cours pour une réalisation des travaux en 2018.

CHEMIN DES RUAUX

Le SIAEP (Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable) a changé la canalisation, qui s'avérait trop petite pour alimenter la borne incendie des Ruaux avec suffisamment de pression. Le diamètre de la conduite a donc été surdimensionné afin de permettre la défense incendie dans de bonnes conditions et répondre aux normes de sécurité en vigueur.

D'autre part, notre contrat d'affermage avec Véolia arrive à terme. C'est en effet cette société qui, depuis 10 ans, gère la station d'épuration, les postes de refoulement et l'entretien des canalisations. La procédure de renouvellement est en cours.

Toutefois, il est utile de savoir que, à partir du 1er janvier 2020, la loi NOTRe oblige les communes à transférer la compétence eau et assainissement à un EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale). Cela signifie que l'exercice de cette compétence deviendra alors obligatoire pour les communautés de communes. Pour les administrés, l'opération sera transparente, à ceci près que les tarifs de l'eau et de l'assainissement devront, à terme, être harmonisés dans toutes les communes du territoire intercommunal. Les contrats continueront cependant d'être exécutés dans les conditions antérieures jusqu'à leur échéance (sauf accord contraire des deux parties).

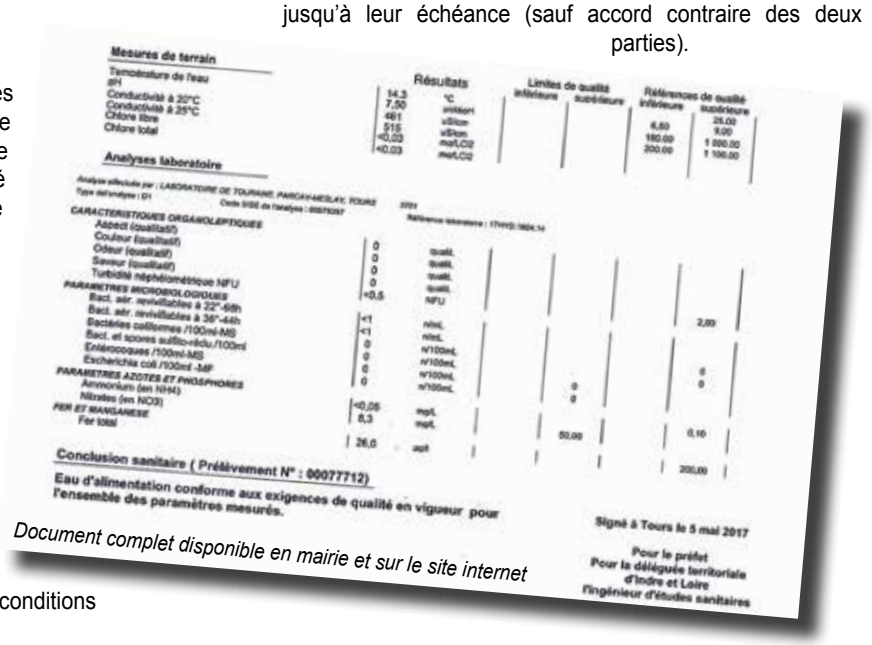
Mesures de terrain

Résultats

Analyses laboratoire

CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES

PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES

PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES

FER ET MANGANESE

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00077712)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Signé à Tours le 5 mai 2017

Pour le préfet
Pour la déléguée territoriale d'Indre et Loire
l'ingénieur d'études sanitaires

Document complet disponible en mairie et sur le site internet

Commission Affaires Scolaires

L'école Yvan Pommaux compte cinq classes pour huit niveaux d'enseignement :

- Petite et moyenne sections (Monsieur MAYON) : 31 élèves
- Grande section et CP (Mme LELARGE) : 22 élèves
- CE 1 (Mme GILBERT) : 22 élèves
- CE2 et CM1 (Mme HERSARD) : 26 élèves
- CM1 et CM2 (M. BRIANT/M. BESNARD) : 25 élèves

Parmi ces 132 élèves, 115 fréquentent cette année le restaurant scolaire, soit une augmentation de 15 % par rapport à l'année précédente. Beaucoup d'entre eux ne mangent pas tous les jours de la semaine mais le jeudi, jour "de pointe", voit régulièrement 110 enfants de 3 à 11 ans envahir, sur deux services distincts, la petite salle du restaurant scolaire.

La cuisine est préparée sur place par Anne-Marie, employée de la société Set Meal, détentrice du marché confié par la commune de St Roch, laquelle assure, de son côté, les inscriptions, la gestion et la facturation.

La société Set Meal se succède ainsi à elle-même, puisque c'était déjà elle qui, au cours des deux dernières années, préparait les repas des enfants.

Son offre de base prévoit 80% de produits frais et donne priorité aux produits français : 100 % de la viande bovine et des volailles sont françaises. Le poisson est issu de la pêche durable. Les légumes sont fournis par des producteurs de la filière "Bleu-blanc-coeur" et 100 % des yaourts sont "bio". Le pain est fabriqué par la boulangerie locale.

Les menus sont disponibles sur le site internet de la commune (onglet "Affaires scolaires").

ACIDULÉ
CONSEILS & CRÉATIONS GRAPHIQUES
Marie-Agnès Plateau
Graphiste
5, rue Denfert Rochereau
37000 TOURS
06 03 76 80 29
contact@acidule.fr
www.acidule.fr

Commission Voirie 2017

Si nous parlions ensemble des réalisations voirie sur notre commune en 2017 ? Certes, elles peuvent paraître insuffisantes mais nous sommes tenus de respecter l'enveloppe qui nous est allouée par la communauté de communes. C'est en effet elle qui détient la compétence en matière de voirie et qui détermine chaque année la somme des travaux que nous pouvons réaliser.

HAMEAU DU CHÊNE

Tous les trottoirs du lotissement ont été refaits en enrobé, ce qui remplace l'ancien revêtement en falun qui favorisait la pousse des mauvaises herbes.

RUE DES AUBUIS :

Lors des épisodes de pluie, les eaux de ruissellement s'écoulaient chez les riverains et inondaient leurs terrains. Nous avons donc réalisé, sur une longueur de 180 mètres, des trottoirs à bordures hautes, et aménagé des avaloirs afin d'envoyer l'eau vers le réseau d'eau pluviale. Il n'a malheureusement pas été possible de faire l'enrobé sur toute la largeur du trottoir, en raison du coût élevé que cela représentait.

RUE DE LA GENTILHOMMIERE :

Après plusieurs réclamations des riverains, qui se plaignaient de la vitesse excessive des véhicules, la commission a décidé de poser, comme dans beaucoup de communes, des "coussins berlinois", la route étant trop étroite pour l'aménagement de chicanes, ainsi que le demandaient certains habitants. Cela n'a pas fait l'unanimité ; la commission a donc prévu quelques améliorations mais qui ont un coût et devront attendre le budget 2018.

PONT ROUTE DE LA VALLEE

Réalisation d'un passage unique à cette entrée du bourg, comportant un virage et un passage réduit au niveau du pont.

La modification de circulation est signalée par des panneaux réglementaires mais, ceux-ci n'étant pas respectés, nous avons dû marquer le passage par des "bali-routes" peu esthétiques, qui seront enlevés à terme.

OUVERTURE RUE DE L'AVENIR

Suite à un problème rencontré par les services de secours, qui ont perdu un temps précieux à cause de la barrière installée entre la rue de l'Avenir et la rue du Clos Romain, le conseil municipal a voté à l'unanimité l'ouverture de la voie, anormalement fermée depuis de nombreuses années. Cette décision nécessite la sécurisation de la rue ; la commission étudie le projet.

LE COEUR DE VILLAGE :

Les travaux d'aménagement du "cœur de village" ont enfin commencé le 23 octobre ; ils dureront plusieurs mois.

Le but de ces travaux était tout d'abord de réduire la vitesse sur la longueur du bourg, entre le chêne et la mairie, qui va ainsi devenir une zone que les piétons pourront se réapproprier ; la vitesse y sera limitée à 20 km/heure.

Des espaces piétonniers larges d'1,40 m (en raison des contraintes liées à l'accessibilité des personnes en situation de handicap) seront revêtus de matériaux drainants, ainsi que la terrasse du restaurant, qui gagnera en superficie tout en étant sécurisée par des barrières. Le parvis de l'église sera aménagé en résine poreuse. Une pente douce partira d'un emplacement réservé sur le parking en direction de l'église, afin de permettre son accès à des fauteuils roulants.

Le rond-point du chêne sera supprimé, un espace vert sera implanté dans le carrefour et, afin de casser la vitesse, des panneaux "Stop" arrêteront les voitures arrivant de Tours et celles arrivant de la rue de la Baratterie.

Un plan est affiché en mairie ; il est libre d'accès pour toutes les personnes qui souhaitent le consulter.

Les travaux seront subventionnés à presque 75% par l'Etat, la Région et le Département.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES Gâtine Choisilles PAYS DE RACAN
Cultiver l'art d'entreprendre

HISTOIRE DE FUSION

La loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République), votée en 2015, impose aux communautés de communes de moins de 15 000 habitants de fusionner pour dépasser ce seuil. C'est pour cela que le préfet d'Indre-et-Loire a proposé un schéma de fusion sur tout le département et que l'union de Gâtine et Choisilles avec le Pays de Racan a été présentée.

Différentes propositions ont été faites au préfet mais toutes n'ont pas abouti, et nous nous sommes retrouvés mariés au 1er janvier 2017.

En même temps, les communes de Louestault et Beaumont-la-Ronce ont fusionné pour créer une commune nouvelle. Ce sont 19 communes, représentant 21 400 habitants, qui forment désormais la Communauté de communes de Gâtine et Choisilles - Pays de Racan.

Le 26 janvier, après une période de transition, Monsieur Antoine Trystram a été élu président de cette collectivité. Ensuite, parmi les 36 conseillers communautaires, 9 vice-présidents ont été élus pour animer les 9 commissions. Ils sont représentatifs des anciens territoires : 4 sont issus du Pays de Racan, et 5 de Gâtine et Choisilles.

C'est sur ces bases d'équilibre que le travail a commencé. Il a fallu ensuite harmoniser l'ensemble du personnel, pour créer un organigramme où tout le monde peut trouver sa place. Puis il a fallu créer un budget commun où les anciens projets de chaque communauté pourront se réaliser.

Munie d'un nouveau logo, la nouvelle collectivité s'est dotée d'un site internet unique www.gatine-racan.fr, regroupant les renseignements nécessaires à votre information la plus complète. Nous pouvons maintenant envisager les projets d'avenir avec confiance et volonté. Nous souhaitons la réussite de cette fusion pour notre territoire et pour ses habitants, et mettrons tout en œuvre pour construire ensemble un espace de vie agréable où il continue à faire bon vivre.

Pour plus de détails, RACINE, bulletin d'informations communautaires, arrivera très prochainement dans vos boîtes aux lettres.

Contacts utiles

- Siège Communauté de Communes Gâtine et Choisilles - Pays de Racan - Le Chêne Baudet - 37360 Saint-Antoine-du-Rocher : 02 47 29 81 00 ou accueil@gatine-racan.fr / Ouverture : lundi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h15, mardi de 8h30 à 12h (fermé le mardi après-midi), mercredi à vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h15.
- Pôle Neuvy-le-Roi - 5 Rue du 8 Mai 1945 - 37370 Neuvy-le-Roi : 02 47 24 84 24 ou ccpoleracan@gatine-racan.fr / Ouverture : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h15 et de 13h30 à 16h. Fermeture au public le mercredi.

www.gatine-racan.fr • www.polaxis.fr
www.sallequatrevents.com

St ROCH

Connaissez-vous bien la commune ?

HORIZONTALEMENT

1 • MAIRIE
2 • Rue de L'
3 • Lotissement DES
4 • Lotissement DU
8 • Rues DES
9 • Chemin de LA
12 • Route de
14 • Lieudit LA
16 • Lieudit LE
20 • Rue de LA
22 • Chemin DES
24 • Rue DES
25 • Etang de
29 • Lieudit LA
31 • CHEMIN DU
32 • CHENE DE LA LIBERTE
33 • Etang de
34 • Chemin de LA
35 • Lieudit LE
38 • Rue DU
40 • Lieudit LA
41 • Lieudit
42 • Bois DES
43 • Lieudit LA

VERTICALEMENT

5 • Lieudit LA
6 • Rue de LA
7 • Rue DES
10 • Rue DES
11 • Lotissement DU
13 • Ecole
15 • Lieudit
16 • Lieudit LES
17 • Rue DES
18 •
19 • Lieudit et Route DU
21 • Lieudit
23 • Lieudit LES
26 • Allée DU
27 • Rue de LA
28 • Rue de LA
30 • Rue de L'
35 • Lotissement DU
36 • Rue
37 • Rue DES
39 • Lieudit LE
44 • Lieudit LES
45 • Lieudit LE
46 • Lieudit LA
47 • Lotissement de LA

Pour vous aider un peu

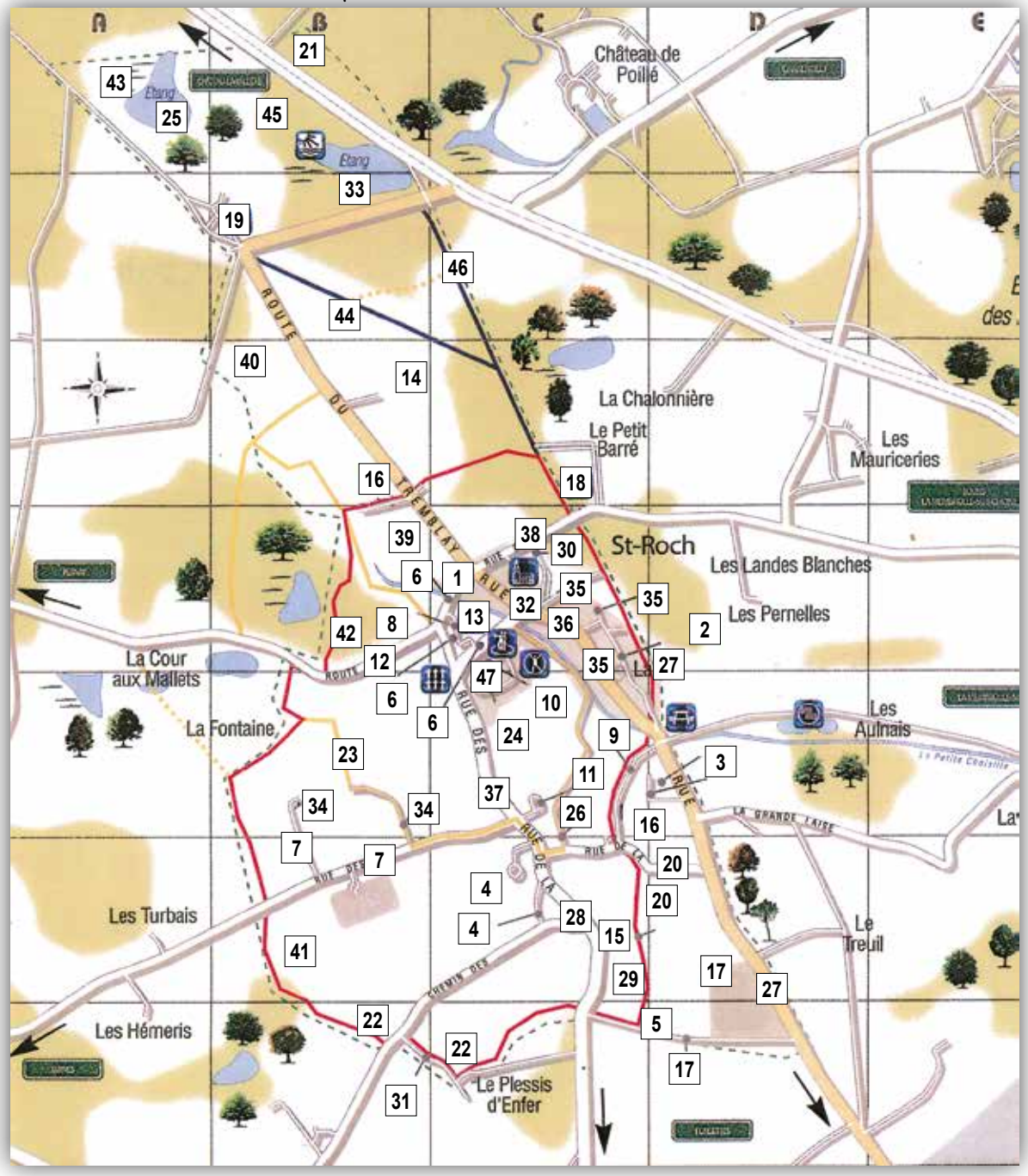

Solutions sur le site internet de la commune www.St Roch.fr

Mariages 2017

ARDJAL Abdallah et SALUDEN Marine ..... le 8 avril 2017
PERROTIN Thomas et GEORGIN Inge ..... le 27 mai 2017
PERCHERON Frédéric et LEMERCIER Sandrine ..... le 24 juin 2017
PITOU Jules et BOYER Geneviève ..... le 1er juillet 2017
AMIRAUX François et LEBOURG Mélodie ..... le 5 août 2047
BOBEAUX Dimitri et FOUSSARD Anaïs ..... le 16 septembre 2017
FONTENAY Jacky et VEYRE Renée ..... le 7 octobre 2017

Naissances 2017

HOMO-PAIN Nathan Roger André ..... le 2 mars 2017
MAILLOT Emmy Priscille ..... le 14 mars 2017
DESLOGES-NABO Tiago Joaquim Jacky ..... le 13 mai 2017
VALLEJO-BRUNET Margot ..... le 20 mai 2017
BOITTIN Baptiste Erwan ..... le 25 juin 2017
NORGUET Louise Chantal Cathy ..... le 19 juillet 2017
LECHEVALLIER Paul Marc Henri ..... le 14 septembre 2017
SABOURAULT Chloé Annick ..... le 16 septembre 2017
PAPON-MANGET Zoé Annabelle ..... le 22 septembre 2017
PAPON-MANGET Valentin Romain ..... le 22 septembre 2017

Décès 2017

TESTU Fabien ..... le 11 mai 2017
GEORGIADIS Lucien ..... le 26 mai 2017
SOUCHET Alain ..... le 21 juillet 2017
ESTEVES-LOUREIRO David ..... le 27 juillet 2017
BAILLY Claude ..... le 20 septembre 2017
MIGLIORATI Arnaud ..... le 25 octobre 2017
NAUDON Bernadette ..... le 5 décembre 2017

Renseignements Pratiques

MAIRIE

Horaires d'ouverture :
Lundi, mardi, jeudi ..... 9 h 00-12 h 00
Mercredi..... 14 h 00-16 h 00
Vendredi ..... 16 h 00-18 h 30
Horaires d'été (juillet/août) ..... idem sauf vendredi 14 h 30–16 h 30
Téléphone 02 47 56 74 67
Fax..... 02 47 56 76 50
E-mail Mairie ..... mairie.saintroch37@orange.fr
Site internet ..... www.St Roch.fr
E mail Site internet ..... mairie37390.site.internet@orange.fr

ECOLE PRIMAIRE

Directeur..... M. BRIANT
Téléphone..... 02 47 56 75 62

CANTINE

contact pour les absences et les inscriptions ..... Mme CHASLES
E mail ..... cantine.St Roch37@orange.fr

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Renseignements..... 02 47 56 62 78

SALLE DES FETES

Renseignements et location en mairie 02 47 56 74 67

GENDARMERIE

5 avenue du Clos Mignot 37230 LUYNES
Téléphone..... 02 47 55 34 80

POMPIERS

Téléphone..... le 18

SAMU

Téléphone..... le 15

TRÉSORERIE de Neuillé-Pont-Pierre

Contact 02 47 24 32 14

ASSISTANTE SOCIALE

Maison Départementale de solidarité
Présence permanente d'une équipe pour les pôles enfance, action sociale, PMI/ santé et autonomie
Rue de Poillé 37360 Neuillé-Pont-Pierre..... 02 47 24 30 11

ERDF Electricité Réseau Distribution France

Service Clients Particuliers..... 09 69 32 18 73
Professionnels..... 09 69 32 18 74
Dépannage ou danger immédiat 09 72 67 50 37

Cie FERMIÈRE DES SERVICES PUBLICS-VEOLIA

Agence Val de Loire
3 rue Joseph Cugnot - BP 534 - 37305 Joué-Lès-Tours
Téléphone..... 0811 900 400 (n° taxé)
..... 09 69 32 35 29
de 8h à 18h (prix d'un appel local)
Pour tout problème de gaz
SOREGIE N° Azur... ..... 0 810 50 50 50
ou www.soregies.fr

Commissions municipales

Finances

Responsable : Alain ANCEAU ; Membres : tout le conseil municipal (pour le vote du budget)

Urbanisme

Responsable : Alain ANCEAU ; Membres : Valérie COMPAIN ; Sonia GAUBUSSEAU ; Michel HALOPÉ ; Nathalie LEFEVRE ; Joël MARCHAND ; Joël PLUMÉ (Pour le PLU : Tout le conseil municipal)

Bâtiments

Responsable : Joël PLUMÉ - Membres : Valérie COMPAIN ; Christian EDOUARD ; Robert GAGNER ; Philippe JUTON ; Joël MARCHAND

Voirie

Responsable : Michel HALOPÉ - Membres : Olivier CHASLES ; Philippe JUTON ; Joël MARCHAND ; Jean-Michel MARTIN DE MATOS ; Joël PLUMÉ ; Thierry TRETON

Environnement-Espaces verts-Sports-Cimetière

Responsable : Nicole JEUDI - Membres : Olivier CHASLES (responsable des sports) ; Nathalie LEFEVRE ; Jean-Michel MARTIN DE MATOS ; Joël PLUMÉ (responsable du cimetière) ; Jean SOHIER

Communication-Informatique-Loisirs-Culture

Responsable : Alain ANCEAU - Membres : Margot CHALOUAS ; Valérie COMPAIN ; Sonia GAUBUSSEAU ; Ibtissam GUILLORY ; Jean-Michel MARTIN DE MATOS ; Joël PLUMÉ (responsable informatique) ; Josette PLUMÉ (site internet de la commune) ; Jean SOHIER ; Michaël THIREAU

Personnel communal et emploi

Responsable : Alain ANCEAU - Membres : Michel HALOPÉ ; Eric MAKAGON ; Jean-Michel MARTIN DE MATOS ; Jean SOHIER ; Joël PLUMÉ

Eau-Assainissement-Entretien et busage des fossés

Responsable : Joël MARCHAND - Membres : Olivier CHASLES ; Joël PLUMÉ

Affaires scolaires

Responsable : Alain ANCEAU - Membres : Olivier CHASLES ; Nicole JEUDI ; Joël PLUMÉ ; Jean SOHIER

Sous-commissions scolaires

Cantine : Joël PLUMÉ ; Jean SOHIER - Garderie : Nicole JEUDI ; Olivier CHASLES